

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Abonnement : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
six mois, 14 »
un an, 25 »

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS LAFFITE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Tout les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

Roubaix, 13 Avril 1867.

BULLETIN.

Un journal de Paris publie une lettre dans laquelle un député, M. le comte de Chambrun, expose son sentiment au sujet de la question du Luxembourg, M. de Chambrun supplée, à sa guise et ingénieusement, aux interpellations retardées par le Corps législatif.

Au début de sa lettre, l'honorable député constate que les vœux du pays, comme les tendances du pouvoir, sont en faveur de la paix et de la liberté. Ces deux grands biens doivent-ils être sacrifiés pour la dispute d'un coin de terre peuplé de 200,000 âmes? Qui, si l'honneur et les intérêts de la France y sont engagés. Mais cela n'est rien moins qu'évident pour M. de Chambrun. Il croit une transaction possible, et l'indique ainsi :

« La portion hollandaise du Limbourg est attribuée en propre à la Hollande et complètement séparée de l'Allemagne. Pourquoi le Luxembourg continuerait-il à en faire partie? Pourquoi cette terre, qui n'est point allemande, ne suivrait-elle pas l'autre portion de la province qui déjà, en 1839, a été unie à la Belgique? »

Le député publiciste invoque, à l'appui de sa thèse, la doctrine d'après laquelle les petits Etats sont une garantie contre les rivalités et les chocs des puissances supérieures. C'est surtout, dit-il, au moment où ces chocs paraissent menaçants en Europe, qu'il est utile dans un intérêt de concorde et d'union de les protéger. »

A l'égard de la Prusse, M. de Chambrun condamne la politique impatiente et violente de M. de Bismark. Elle devrait, selon lui, s'affermir chez elle plutôt que de s'étendre inconsidérément.

« La Prusse, dit-il, agirait mieux en rétrocedant au Danemark les éléments danois qu'elle devient encore au mépris de la foi jurée et des traités; elle ferait mieux d'évacuer la forteresse de Luxembourg que de compromettre ses succès passés par je ne sais quelle attitude de prépotence, que

l'Europe n'a jamais longtemps supportée. »

Il y a peu de chance que ces exhortations soient écoutées à Berlin. Toutefois, M. de Bismark lui-même hésitera s'il se sent complètement isolé dans une lutte où il risquerait le présent et l'avenir de la Prusse. Donc, s'écrie M. de Chambrun, que les Etats s'accordent pour empêcher un conflit redoutable. « Il aurait mieux valu assurément que la question ne fut pas posée; mais puisqu'elle l'est, je l'accepte et j'en appelle pour la résoudre, en France, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Prusse et en Europe, à toutes les inspirations protectrices de la paix, du travail et de la liberté. »

Des correspondances affirment aujourd'hui que M. de Bismark, sans contester autrement l'indépendance du Duché de Luxembourg vis-à-vis de l'Allemagne et, par conséquent de la Prusse, ajournait sa réponse à l'invitation d'évacuer la forteresse occupée par ses troupes, jusqu'à la décision que prendrait le Parlement prussien, convoqué pour le 25 avril.

D'autre part, on dément le bruit d'après lequel le roi de Prusse aurait annoncé sa prochaine visite à l'Exposition universelle.

Les choses restent donc dans leur état précédent.

Une dépêche de Vienne annonce que le gouvernement autrichien a reçu deux notes : l'une de la France, l'autre de la Prusse, concernant la question du Luxembourg.

J. REBOUX.

Il ne servirait à rien de dissimuler l'émotion profonde qui s'est emparée des esprits depuis quelques jours. Le commerce interroge avec anxiété l'avenir; les transactions hésitent ou s'arrêtent; le crédit s'affaïsse et semble, par des secousses successives, s'incliner vers des cours d'emprunt; toutes les conversations que l'on échange portent sur le même objet, et il est inutile de dire combien il est pressant et grave. En même temps, les journaux nous apportent, de l'autre côté du Rhin, le violent écho des excitations propagées en Allemagne, et des dépêches télégra-

phiques prennent soin de nous informer à quel point on est l'armement des nouvelles, forces dont la Prusse dispose. De telle sorte qu'il n'y a plus aujourd'hui en Europe et en France qu'une seule question : La guerre, et la guerre sur le Rhin, est-elle donc inévitable et imminente?

Il ne faudrait pourtant pas que l'opinion publique, au dedans et au dehors, pût se méprendre sur la nature des symptômes que provoque parmi nous la gravité de cette situation. Rien de ce qui se passe en ce moment ne saurait être nouveau pour nous, car nous l'avons vu dans toutes les circonstances où l'honneur et les intérêts de notre pays se sont trouvés engagés, lorsque les espérances de la paix luttent encore dans les consciences contre les nécessités inexorables de la guerre. Qu'à l'étranger, surtout, on ne cherche dans ces sentiments aucun signe de défaillance ni d'alarmes; c'est au contraire notre patriotisme qui se recueille et s'affermi; et il se dégage, croyons-nous, de cette sorte d'indécision douloureuse, un trait particulier qui honore le caractère national.

Comment, d'ailleurs, l'émotion dont nous avons été les témoins pendant les premiers mois de l'année 1859, ne serait-elle pas aujourd'hui plus poignante et plus forte que jamais? La France a fait, depuis un an, au maintien de la paix le sacrifice d'assister impassible à des changements dont la grandeur intéressait tout l'ordre politique en Europe. Il semblait que l'année 1867 dut, en faisant tomber ces événements dans l'histoire, s'ouvrir sur des perspectives nouvelles. Nous appelions à nous, dans un grand concours pacifique, toutes les nations du globe. Des peuples qui viennent à peine d'acquiescer un nom dans le monde civilisé s'étonnent d'y figurer à côté des nations les plus vieilles par l'art et l'industrie. Nous avions assigné à ce rendez-vous pacifique l'ancien champ transformé de nos manœuvres militaires, et nous nous plaisions à opposer au spectacle bruyant de la force le merveilleux panorama des richesses, de la persévérance, de l'habileté et du travail.

Et pendant cette fête, nous voilà ramenés en un jour aux sombres idées de la guerre! Comment un tel contraste ne nous saisisait-il pas au cœur? Si nous étions contraints d'abandonner ces espérances, si nous étions condamnés à voir ces efforts anéantis, cette prospérité compromise, et que notre premier mouvement ne fût pas celui d'une immense tristesse, nous ne serions pas dignes du rang auquel on nous estime.

Où, la France ne subirait pas sans la maudire la nécessité de la guerre, Voilà ce

qui est; mais c'est tout. Quant au patriotisme de notre pays, il n'abdique pas; il ne faiblit pas; il regarde l'avenir avec une résolution assurée; et il est facile d'en parler sans emphase, car son esprit circule dans nos âmes comme le sang dans nos veines. La France a trop fait la guerre pour la désirer, mais trop aussi pour la rejeter. Ses drapeaux sont couverts de noms dont elle se souvient et qui l'obligent. Tout cela parlé au cœur, d'une façon forte et sobre, de ce qu'a été la France, de son passé, de sa grandeur, de sa mission, de la liberté proclamée dans le monde, des nations affranchies; il n'est pas besoin, pour nous animer à ces souvenirs, d'excitations prématurées. La confiance du pays en lui-même et dans son chef est absolue et inébranlable; aussi n'aurait-elle que faire de se répandre en déclamations dans les journaux ou à la tribune, et de déborder en injures contre l'étranger. Ce n'est pas en France que le patriotisme s'attable dans les tavernes pour se répéter à lui-même des chants nationaux; il en sait d'immortels dont le refrain n'a jamais pu se mêler au pas cadencé des bataillons, aux hennissements des chevaux, au bruit des armes qui frappent le sol, sans faire courir dans les rangs un frémissement indicible et sans faire jaillir un éclair de toutes ces poitrines de soldats.

La France est donc aujourd'hui ce qu'elle a toujours été, moins militaire que guerrière, comme le disait récemment un homme illustre et qui peut le savoir. Elle se rend compte des inflexions que dérivent les intérêts matériels, mais sans songer à les accuser d'égoïsme; elle ne s'exagère pas la portée de leurs mouvements. Il serait dangereux, pour ceux qu'intéresse au-dehors, autant que nous, le maintien de la paix, de se faire à cet égard des illusions qui seraient des erreurs. L'amour de la paix, profond et sincère, tel qu'il est en nous, peut nous faire consentir à de grands sacrifices d'amour-propre; seulement, il ne fera jamais que notre pays se courbe sous une offense, car il a laissé dans nos âmes, vivant et inaltérable, le sentiment de l'honneur national. — F. de la Ponterie. (Presse).

L'ÉLEVATION DES SALAIRES

Si nous avions en France un ministre de la taille de Robert Peel ou de Richard Cobden, à jamais regrettables; si notre Corps législatif avait le bon sens pratique des Communes anglaises, il y'a longtemps

que nous aurions porté la lumière dans cette grande question du jour : l'élevation des salaires, que les classes ouvrières poursuivent avec acharnement.

Certainement, en apparence, il n'y a rien de plus simple, quand on gagne cinq francs par jour et qu'on a besoin de six francs, que de demander à gagner un franc de plus. Grâce à la nouvelle loi, rien n'est plus facile que de l'obtenir; mais le problème n'est pas pour cela résolu.

Quel est-il, en fait, ce problème? Le travailleur, à quelque classe qu'il appartienne, demande à niveler ses dépenses et ses bénéfices, et à avoir en surplus soit une somme de bien-être, soit une somme d'économies pour les besoins de l'avenir.

Certainement, cette prétention n'a rien de séditieux ou de subversif. Elle pèse sa force, sa raison d'être dans le sentiment de la prévoyance et dans le culte de la famille. Elle est légitime au premier chef, car on n'admet pas la famille sans la propriété ou sans le travail. Elle est enfin éminemment moralisatrice; tout individu qui possède est intéressé à l'ordre et à la conservation.

A ce point de vue, ne serait-il pas désirable que chaque Français fût propriétaire, peu ou prou, de terre, de maison, de titres de rente ou d'autres valeurs?

La réponse n'est pas douteuse. Mais est-ce par l'élevation des salaires qu'on atteindra ce résultat?

Nous répondons ici carrément : Non! Quand une corporation ouvrière, quand une série de travailleurs, maçons ou plâtriers, menuisiers ou cordonniers, tailleurs ou chapeliers, a obtenu un salaire de 6 francs par jour au lieu de 5 francs, cette corporation est-elle dans une situation meilleure? — C'est selon.

Si elle est seule à être augmentée, elle gagne évidemment, car autour d'elle, le prix de revient des diverses marchandises ne s'élève pas; mais si toutes les corporations se font payer successivement un franc plus cher, pour leur journée, le prix de revient de la production générale s'élève uniformément; et, par suite du renchérissement général, chacun rend à la masse sociale l'élevation qu'il avait obtenue quelque temps auparavant.

Eh bien, nous le demandons de bonne foi, n'est-ce pas là ce qui se produit aujourd'hui?

Ne voyons-nous pas toutes les corporations ouvrières venir successivement, et chacune à leur tour, avec une discipline remarquable, demander une augmentation de salaires, et, par le concours des autres corporations qui viennent à leur aide,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 14 AVRIL 1867.

— 9 —

LES ROQUEVAIR

— VI —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 12 avril).

— N'est moins faible que vous ne le croyez peut-être, ma fille, dit la grand-mère, dont le cœur maternel souffrait en entendant parler ainsi de l'objet de sa prédilection.

— Oh! ma mère, je le sais; si l'on voulait s'en rapporter à vous, Paul serait intelligent, et sa faiblesse physique serait même plus apparente que réelle. Malheureusement je ne puis partager cette opinion.

Dans ce moment on vint appeler madame Paul de Roquevaire. Elle sortit ainsi que M. Daval, Louis les suivit.

Resté seul avec Paul et sa grand-mère, l'abbé de Vermot s'occupa de l'enfant, lui parla de ses études, non en le questionnant, mais en causant avec lui. Paul n'avait jamais trouvé cette bienveillance ailleurs que chez sa grand-mère; il sentit sa timidité disparaître, parla de ce qu'il savait, surtout de ce qu'il désirait apprendre, et l'absence de sa mère s'étant prolongée, il en vint jusqu'à montrer à l'abbé de Vermot un herbier qu'il avait commencé sous la direction de sa grand-mère.

L'abbé de Vermot, loua beaucoup, critiqua un peu. Il vit que si madame Sardan de Roquevaire avait enseigné à son petit-fils, avec une méthode déficiente, elle avait su lui inspirer cette curiosité, ce désir ardent de savoir, sans lesquels il n'y a jamais de progrès.

Paul, entendant revenir sa mère, se hâta de cacher son herbier, et revint se mettre auprès de l'abbé tout rouge et tout confus.

Nous avons voulu donner à nos lecteurs une idée exacte de ce qu'avait été l'enfance de Paul pour faire mieux comprendre son caractère.

Il fut voué d'un côté à la compression et à l'isolement; de l'autre il reçut d'une femme remarquable par l'esprit et par le cœur une éducation intellectuelle tout à fait en dehors des règles classiques; mais cette femme avait beaucoup souffert, et

elle avait elle-même un caractère timide.

Elle avait trop bonne heure traité Paul en homme fait, et jeté trop d'ombres dans les jeunes années de cet enfant. Au lieu de lutter pour lui contre les préventions de sa belle-fille, elle lui avait appris à aimer et à souffrir. Elle ne sut pas développer en lui les instincts très-énergiques qu'il tenait de sa mère et ne les devina même pas. Ces instincts étouffés par la crainte et par une éducation trop féminine ne servirent qu'à rendre Paul plus malheureux. Il fallait, pour qu'ils se fissent jour, la pression d'événements imprévus qui, secouant cette nature forte mais engourdie, prouvèrent que Paul, comme le disait sa grand-mère, n'était pas aussi faible qu'il le paraissait.

A cette époque, de grands événements se préparaient : l'Europe entière était soulevée contre nous, et la France commençant à se lasser d'une gloire achetée par tant de sang et tant de larmes.

Nous n'avons point à établir ici comment la désorganisation de l'Empire s'opérait autant par un travail intérieur que par les revers de nos armées. On ne vit pas longtemps en France si l'on n'est soutenu par l'opinion publique. Qu'elle soit raisonnable ou égarée, formée d'éléments mauvais ou assise sur une base morale, il faut l'avoir pour soi; on ne peut la négli-

ger sans péril, et la cause qu'elle abandonne, fut-elle la plus juste, la plus sainte, est une cause perdue. Or, l'opinion publique était alors contre l'Empire : il dut tomber.

L'abbé de Vermot apportait de Tulle des détails à la fois glorieux et tristes sur cette lutte terrible du génie d'un seul homme contre des forces immenses réunies contre lui. Les triomphes succédaient aux triomphes; mais les défaites abattaient les esprits et les triomphes ne savaient plus les relever.

L'abbé de Vermot était sincèrement attaché à son pays. Ce drapeau déchiré par les balles de l'étranger n'était pas celui que sa jeunesse avait aimé et vénéré, et pourtant il eût tout fait pour lui conserver l'honneur. C'était le drapeau de la France, il en prévoyait la chute; mais il éprouvait un sentiment d'orgueil national en voyant combien cette chute même serait glorieuse.

Les espérances des royalistes se faisaient jour; l'abbé de Vermot les partageait, mais il voulait les voir adopter par la France, il voulait que seule elle décidât de ses destinées.

La douairière de Roquevaire était ardemment royaliste, et là se trouvait un point de contact entre elle et sa belle-fille; seulement l'une était royaliste par sentiment, l'autre par orgueil,

La mère de Paul avait pris tout à fait au sérieux la splendeur du nom de Roquevaire. Assez ignorante de l'histoire de son pays et de celle de sa famille, comme l'était alors la généralité des femmes, elle ne doutait pas que les Roquevaire des croisades ne fussent les aïeux de ses fils. Elle mettait sur le compte de la jalousie tout ce qu'elle avait entendu dire, à l'époque de son mariage, sur l'illustration de fraîche date des Sardan. Elle croyait ou voulait croire que le vieux château, les vieux meubles et la vieille tour étaient de temps immémorial la propriété de la famille de ses enfants, et non qu'elle les possédât, depuis un siècle à peine, par droit d'acte de vente bien et dûment paraphé par le fabulien, après y avoir inscrit en termes grotesques et barbares les conditions de la vente.

Les idées de caste privilégiée étaient tout à fait en harmonie avec l'orgueil et l'esprit de domination de madame de Roquevaire. Elle se passionna de suite pour une opinion dont le triomphe, à son avis, devait rendre à la noblesse les droits qu'elle avait perdus et lui assurer, à elle, une position digne du noble sang auquel elle s'était alliée.

E. DE VARS.

(La suite au prochain numéro.)